

Services en ligne

Au lieu de remplir ce formulaire, vous pouvez maintenant faire votre divulgation en utilisant les services en ligne accessibles sur notre site Web

www.lautorite.qc.ca

Veillez remplir ce formulaire afin de payer vos droits exigibles en vertu de l'article 271.5 du Règlement sur les valeurs mobilières du Québec.

Veillez noter que le défaut de déposer ce formulaire dûment rempli ainsi que les droits exigibles d'ici la date d'échéance constitue une infraction vous rendant passible de pénalités administratives.

PARTIE 1 – IDENTIFICATION

INFORMATION DU CLIENT

N° de client (10 chiffres)

Nom de l'entreprise

ADRESSE PRINCIPALE (si modification)

N° d'immeuble / Case postale

Bureau / App. / Unité

Rue / Installation de livraison

Municipalité

Province / État

Pays

Code postal / Zip code

PARTIE 2 – DIVULGATION

DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE

Date de clôture de l'exercice

____/____/____
Année mois jour

Centre d'information

Sans frais : 1 877 525-0337

Québec : 418 525-0337

Montréal : 514 395-0337

annex-dr-variables_fr

Page 1 sur 5

Site Web : www.lautorite.qc.ca

CALCUL DE LA RÉPARTITION DES AFFAIRES FAITES AU QUÉBEC ET AILLEURS**Question #1**

Votre société possède-t-elle un ou des établissements uniquement au Québec?

Oui Non

Si vous avez répondu “Oui”, complétez la grille de calcul A ci-dessous.
Sinon, passez à la question #2.

GRILLE DE CALCUL A - CALCUL DU MONTANT EXIGIBLECapital Total¹Répartition des affaires faites
au Québec et ailleurs

X

X 0,14% =

Droits perçus par la base de données nationale d'inscription (BDNI) au 31 décembre

Montant exigible

¹ Le capital total représente la somme des montants indiqués au poste Total - Capital Total de l'État A (ligne 73) et au poste Emprunts subordonnés de l'État B (ligne3) du Formulaire 1 déposé auprès des organismes d'autoréglementation.

Si vous avez répondu « Oui » à la Question #1, vous n’avez pas à répondre à la Question #2.
Passez à la partie 3 du formulaire.

Question #2

Votre société a-t-elle payé, au cours de l’année, des salaires au Québec?

Oui Non

Si vous avez répondu “Oui”, complétez la Grille de calcul B ci-dessous.
Sinon, complétez la Grille de calcul C.

GRILLE DE CALCUL B

Salaires payés au Québec

Produits réalisés au Québec²

Répartition des affaires faites
au Québec et ailleurs

+

=

Total des salaires

Total des produits³

2

CALCUL DU MONTANT EXIGIBLE

Capital Total¹

X

Répartition des affaires faites
au Québec et ailleurs

X 0,14% =

Droits perçus par la base de données nationale d'inscription (BDNI) au 31 décembre

Montant exigible

¹ Le capital total représente la sommes des montants indiqués au poste Total - Capital Total de l'État A (ligne 73) et au poste Emprunts subordonnés de l'État B (ligne3) du Formulaire 1 déposé auprès des organismes d'autoréglementation.

² En ce qui concerne les produits réalisés dans la province de Québec, il faut inclure toutes les ventes faites auprès d'investisseurs dans la province. Un produit réalisé au Québec est défini comme suit : une vente effectuée à partir de l'extérieur avec un client québécois ou une vente effectuée au Québec avec un client québécois

³ Le revenu brut ne comprend pas les intérêts sur une obligation, une débenture ou une créance garantie par une hypothèque, ni les dividendes, ni les loyers ou les redevances pour des biens non utilisés dans la principale activité de la société.

GRILLE DE CALCUL C

Produits réalisés au Québec ²		Total des produits ³		Répartition des affaires faites au Québec et ailleurs
<input type="text"/>	/	<input type="text"/>	=	

CALCUL DU MONTANT EXIGIBLE

Capital Total ¹		Répartition des affaires faites au Québec et ailleurs		
<input type="text"/>	X		X 0,14%	=

Droits perçus par la base de données nationale d'inscription (BDNI) au 31 décembre

Montant exigible

¹ Le capital total représente la somme des montants indiqués au poste Total - Capital Total de l'État A (ligne 73) et au poste Emprunts subordonnés de l'État B (ligne3) du Formulaire 1 déposé auprès des organismes d'autoréglementation.

² En ce qui concerne les produits réalisés dans la province de Québec, il faut inclure toutes les ventes faites auprès d'investisseurs dans la province. Un produit réalisé au Québec est défini comme suit : une vente effectuée à partir de l'extérieur avec un client québécois ou une vente effectuée au Québec avec un client québécois

³ Le revenu brut ne comprend pas les intérêts sur une obligation, une débenture ou une créance garantie par une hypothèque, ni les dividendes, ni les loyers ou les redevances pour des biens non utilisés dans la principale activité de la société.

PARTIE 3 – DÉCLARATION DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et complets. Je joins toutes les pièces justificatives exigées pour le traitement de ma divulgation.

M. M ^{me}	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Prénom(s)		Nom	
Signature				Date	____ / ____ / ____ année mois jour